

**TIR SELECTIF SANGLIER**  
(à l'Approche et à l'Affût)

Identité du demandeur  
du Plan de Chasse : .....

Adresse : .....

C.P. : ..... Ville : .....

**RAPPEL :** Les demandes de tirs sélectifs cervidés sont à renseigner directement avec la demande de plan de chasse (portail adhérent ou demande papier). La présente demande de tir sélectif sanglier est à retourner par mail à [fdc61@fdc61.fr](mailto:fdc61@fdc61.fr)

Chevreuil (brocard et chevillard) et Daim tir autorisé à partir du 1er Juin  
Cerf, Daguet, Jeune Cerf - Jeune Biche, Mouflon tir autorisé à partir du 1er Septembre  
Sanglier, non soumis au plan de chasse, ouverture anticipée suivant arrêté préfectoral

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de chasser ou faire chasser à l'approche ou à l'affût le sanglier (sous réserve d'une ouverture anticipée)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le ..... Signature